

COMMUNE : 006 ALLEX
 ARRONDISSEMENT : 26 DIE
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CREST



2019/04-08/5 bis

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2018 1	Taux d'imposition communaux de 2018 2	Taux d'imposition plafonnés 2019 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	3 331 069	8,20	>>>	3 407 000	279 374
Taxe foncière (bâti).....	2 361 890	13,98	>>>	2 439 000	340 972
Taxe foncière (non bâti).	110 077	40,57	>>>	112 300	45 560
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4		>>>		Total :	665 906
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b		>>>			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019 5

691676	-	25 770	-		-		-		-		-	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6		Total allocations compensatrices		Produit taxe additionnelle FNB 7		Produit des IFER 8		Produit de la CVAE 9		TASCOM 10		DCRTP 11
										665 906		
				Versement GIR 11		Prélèvement GIR 11				Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)		Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 7	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation.....	8,20	Produit attendu	8,20	8,20	3 407 000	279 374
Taxe foncière (bâti).....	13,98	665 906	13,98	13,98	2 439 000	340 972
Taxe foncière (non bâti).	40,57	665 906	40,57	40,57	112 300	45 560
CFE.....	>>>	Produit à taux constants				
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu 665 906

A VALENCE

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

DELPLANS

le 12 MARS 2019

Le préfet,

le

Pour le Préfet, en son délégué
 L'Attachée Principale, Chef de Bureau

- 9 MAI 2019

Nathalie REYNAUD

MINISTÈRE DE L'ACTION
 ET DES COMPTES PUBLICS

A Allex
 Le maire, G. CHAZER, Maire
 le 08.04.2019

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
 ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 006 ALLEX

ARRONDISSEMENT : 26 DIE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CREST



N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	18 886
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	369
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	92
Taxe foncière (non bâti) :	6 423
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	
Dotations pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

26 405

3. CVAE 15

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrévée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFR 8

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2018, au niveau		Taux plafonds 2019 15	Taux 2018 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2019 (col.15 – col.16) 17
	national 13	départemental 14			
Taxe d'habitation.....	24,54	20,72	61,35	10,89000	50,46
Taxe foncière (bâti).....	21,19	19,19	52,98	2,32000	50,66
Taxe foncière (non bâti).	49,67	58,09	145,23	4,83000	140,40
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17

17		Taux de CFE perçue en 2018 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
>>>	>>>	
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2018 :		
national	communal	
>>>	>>>	26,81

DIMINUTION SANS LIEN

18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés